



Longueuil, 10 novembre 2006

Madame Monique Gélinas
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Édifice-Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Qc
G1R 6A6

**Objet : Dépôt de contrat d'approvisionnement en électricité – HQ
 Projet de parc éolien de Carleton**

Madame,

Suite aux audiences publiques réalisées dans le cadre du mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour le projet de parc éolien de Carleton, la commission a indiqué son intérêt d'obtenir copie du contrat d'approvisionnement en électricité de Cartier énergie éolienne (CAR) inc. Ce contrat a été signé avec Hydro-Québec le 25 février 2005.

Les copies jointes à la présente sont les versions rendues publiques par la Régie de l'énergie. Dans la décision D-2005-129, le Régie de l'énergie maintient la confidentialité de certaines clauses du contrat. On retrouve le contrat à l'adresse http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3569-05/Requete/HQD-01_Doc01-03_3569_29avr05.pdf.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués

Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne (CAR) inc.

p.j. Contrat d'approvisionnement en électricité